

Patrick Bertoncelli, président de l'Association de victime de harcèlement au travail.



"J'ai été harcelé moralement lorsque j'évoluais dans le milieu politique. Lorsqu'il y a eu un changement de majorité, j'ai été mis au placard et c'est à partir de là que mes problèmes se sont faits jour. J'ai très vite compris qu'il fallait que j'agisse pour m'en sortir. À cette époque, le harcèlement n'était pas reconnu par la loi. C'est grâce à Élisabeth Guigou (ministre de l'Emploi et de la Solidarité de 2000 à 2002) qui a créé cette loi et c'est à partir de là que nous avons vraiment pu aider les victimes de harcèlement. Pourtant, la législation est mal adaptée parce que nous savons bien qu'il est très difficile de faire valoir le harcèlement moral. C'est quelque chose de très long pour avoir des témoignages, des attestations, des certificats médicaux, c'est un vrai parcours du combattant. La loi dit que lorsqu'il y a répétition d'agressions, lorsque l'on pousse à bout les personnes, que l'on tente de les déstabiliser et qu'il y a des répercussions psychologiques fortes, il y a harcèlement moral. On peut avoir un patron, un chef qui est un peu autoritaire et c'est quelque chose de normal dans le monde du travail. En

revanche, lorsque cela porte atteinte à la dignité, à l'état mental ou physique du salarié, là il faut se poser les bonnes questions."

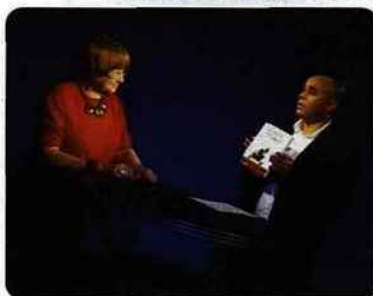


Retrouvez l'intégralité de cette interview sur ce lien :

www.rebondirtv.fr/tv/harcèlement-au-travail

Claudie Bert, journaliste et auteur de Travailler à l'étranger, guide de vie pour la famille.

"Les motivations des expatriés sont multiples : d'abord pour certains, tout simplement quitter la France. Le père de



famille est au chômage ou il souhaite créer une entreprise, mais n'y arrive pas, c'est-ce que j'appelle la motivation négative. Mais il y a également beaucoup de motivations positives, c'est-à-dire des gens qui veulent vivre une belle aventure, connaître autre chose et qui sont prêts, pour cela, à sacrifier la sécurité d'une vie régulière, d'un travail bien rémunéré. (...) Parlons à présent des dangers que peut représenter une expatriation car il y en a. D'abord, les risques du pays lui-même. Il faut absolument se renseigner jusqu'au dernier moment car il y a des États où la situation change. Il y a également des dangers psychologiques. On me l'a raconté, et beaucoup de guides le

confirment : il y a des secrétaires à l'affût des maris, qui sont prêtes à leur sauter dessus et à leur faire briser leurs liens avec la famille. J'ai interrogé pour ce livre une femme qui a vécu cela : au début elle a réussi à sauver son couple, mais le cas s'est reproduit et là le binôme a craqué."



Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur le lien suivant :

www.rebondirtv.fr/tv/travaillera-letranger

Émilie Devienne, coach, auteur de Entreprise, mode d'emploi, savoir gérer sa vie quotidienne au travail.

"Concernant les différentes étapes d'un recrutement, je conseillerais d'abord de ne jamais mentir. Cela finira toujours par se savoir. L'objectif de l'entretien est de rassurer le recruteur sur le fait qu'il n'a pas fait une erreur en consacrant du temps à vous recevoir. Tout le débat va tourner autour de cela. Lors de la prise de poste, il faut commencer par être dans l'écoute, dans l'observation, de manière à prendre ses repères et à mettre tous ses capteurs en éveil pour comprendre quelle est la culture des lieux. Ensuite, l'on pourra se permettre de prendre sa place. (...) Pour créer une relation de confiance avec son manager, cela passe forcément par la communication donc là encore, savoir écouter, exprimer ses besoins, mais à partir de ce que son supérieur laissera transparaître. S'il y a un objectif, savoir le reformuler avec lui pour qu'il n'y ait pas de malentendus."



Retrouvez l'intégralité de cette interview sur le lien suivant :

www.rebondirtv.fr/tv/entreprise-mode-demploi

